

Montréal, le 6 février 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)
et par courriel

À : Tous les participants

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de
modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir à
compter du 1^{er} octobre 2019
Dossier de la Régie : R-4076-2018, Phase 3**

En raison des conditions météorologiques prévues pour les prochaines 24 heures, la Régie de l'énergie (la Régie) a été informée par M^e Vincent Locas, procureur de Énergir, qu'il était nécessaire de revoir les plans pour la visite de l'usine LSR prévue demain, en regard d'enjeux de sécurité et d'accès au site et de la reporter au 17 ou 21 février 2020 en avant-midi.

La Régie est d'accord avec le fait de remettre cette visite au **17 février 2020 en avant-midi**. Elle réserve toutefois également la date du 21 février 2020 en avant-midi afin de palier l'éventualité d'un autre report qui serait rendu nécessaire par les conditions météorologiques.

La Régie confirme donc que la visite de l'usine LSR aura lieu le **17 février 2020, de 8h30 à 12h**, selon le même horaire que ce qui était prévu pour la matinée de demain. Si la température ne permettait pas que la visite ait lieu le 17 février 2020, la Régie indique d'ores et déjà que la date de report sera le 21 février 2020 de 8h30 à 12h.

Quant aux dépôts des réponses d'Énergir à la demande de renseignements no 11 de la Régie et des sujets d'intervention pour la phase 3B, la Régie maintient l'échéance **du 11 février 2020 à midi, au plus tard**.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/vd